Niveau(x) d'enseignement: 0 Numéro EDUQ : 9370673
Centre d'intérêt: 072

Vignaux, Georges.

Du cognitif au discursif : l'analyse des représentations sociales / par Georges Vignaux. -- Montréal : Université du Québec à Montréal, Centre interdisciplinaire de recherche sur l'apprentissage et le développement en éducation, 1993.
13 f. ; 29 cm. -- (Séminaire sur la représentation ; 76)

Bibliogr.: f. 13.

ISBN 2-921284-98-7

Vedette(s)-secondaire(s): Université du Québec à Montréal. Centre interdisciplinaire de recherche sur l'apprentissage et le développement en éducation

Descripteur(s): Langage * Discours * Psychologie cognitive * Méthode d'analyse

Identificateur(s) de sujet: Représentation sociale * Métalinguistique

Modèle d'analyse des phénomènes d'argumentation du langage à l'intérieur d'une théorisation des actions cognitives du sujet sur le discours et sur le rapport du discours aux représentations du monde. Il s'agit d'analyser la façon dont le discours est créateur de connaissance et en conséquence, les moyens symboliques que doit emprunter la connaissance pour s'établir et s'imposer. Des exemples viennent appuyer l'exposé.

Type de document:

9370673

CENTRE INTERDISCIPLINAIRE DE RECHERCHE SUR
L'APPRENTISSAGE ET LE DEVELOPPEMENT EN EDUCATION

CIRADE

Université du Québec à Montréal

9370673

Du cognitif au discursif: l'analyse des représentations sociales

par Georges Vignaux

Laboratoire de psychologie sociale, d'analyse des représentations, du langage et de la communication
École des Hautes Études en Sciences Sociales, PARIS

Séminaire sur la Représentation

23 octobre 1992 - no 76

CIRADE, UQAM, avril 1993

ISBN 2-921284-98-7
Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 1993

Il existe de nombreuses approches aux phénomènes d'argumentation qu'on pourrait classer selon au moins trois types généraux:

1. L'étude des contenus logiques et des degrés de persuasion en relation avec leurs effets: Toulmin (1958), Perelman et Olbrechts-Tyteca (1958), Grize (1982, 1990).
2. L'analyse des «topiques» de l'opinion à travers les courants idéologiques manifestés dans des familles de discours sociaux: Angenot (1982).
3. La recherche des modes d'articulation et d'enchaînement à l'intérieur des discours, ou à l'intérieur d'actes de langage déterminés: Van Eemeren, Grootendorst et Kruiger (1987).

Dans le premier cas, on s'intéresse au *topoï* et à une "logique naturelle" ou du «vraisemblable» au sens aristotélicien. Dans le second cas, ce sont les problèmes de genèse sociale du sens qui importent. Dans le troisième cas, l'entreprise est d'inspiration pragmatique.

Je voudrais proposer ici une approche qui s'efforce de considérer globalement l'argumentation et de manière génétique. Cette approche est fondée sur un modèle que j'ai construit pour expliciter l'imbrication entre opérations langagières et opérations cognitives (Vignaux, 1976, 1980, 1988). Le but est ici d'analyser la façon dont le discours est créateur de connaissance et en conséquence, les moyens symboliques que doit emprunter la connaissance pour s'établir et s'imposer. Mon propos est donc de recadrer l'argumentation à l'intérieur du phénomène - du discours en tenant compte à la fois du «local» - les opérations de langage, les arguments - et du «global» - les opérations du discours, les compositions d'arguments dans des classes et des stratégies d'argumentations.

Ce que je veux dire en résumé, c'est qu'il ne suffit pas d'examiner des figures d'arguments ni de classer les discours en genres ou en espèces. Ce qui importe, c'est de comprendre comment tous nos discours, même les plus quotidiens, composent des arguments et de ce fait, sont des argumentations. Il faut ainsi rendre compte des moyens et des processus de langage qui nous rendent capables d'argumenter quotidiennement. Autrement dit: en quoi et comment le langage favorise-t-il la génération d'arguments et de discours?

Le problème est complexe car il s'agit d'analyser et d'expliquer à la fois, et j'insiste sur ce «à la fois»:

Il existe de nombreuses approches aux phénomènes d'argumentation qu'on pourrait classer selon au moins trois types généraux:

1. L'étude des contenus logiques et des degrés de persuasion en relation avec leurs effets: Toulmin (1958), Perelman et Olbrechts-Tyteca (1958), Grize (1982, 1990).
2. L'analyse des «topiques» de l'opinion à travers les courants idéologiques manifestés dans des familles de discours sociaux: Angenot (1982).
3. La recherche des modes d'articulation et d'enchaînement à l'intérieur des discours, ou à l'intérieur d'actes de langage déterminés: Van Eemeren, Grootendorst et Kruiger (1987).

Dans le premier cas, on s'intéresse au *topoï* et à une "logique naturelle" ou du «vraisemblable» au sens aristotélicien. Dans le second cas, ce sont les problèmes de genèse sociale du sens qui importent. Dans le troisième cas, l'entreprise est d'inspiration pragmatique.

Je voudrais proposer ici une approche qui s'efforce de considérer globalement l'argumentation et de manière génétique. Cette approche est fondée sur un modèle que j'ai construit pour expliciter l'imbrication entre opérations langagières et opérations cognitives (Vignaux, 1976, 1980, 1988). Le but est ici d'analyser la façon dont le discours est créateur de connaissance et en conséquence, les moyens symboliques que doit emprunter la connaissance pour s'établir et s'imposer. Mon propos est donc de recadrer l'argumentation à l'intérieur du phénomène - du discours en tenant compte à la fois du «local» - les opérations de langage, les arguments - et du «global» - les opérations du discours, les compositions d'arguments dans des classes et des stratégies d'argumentations.

Ce que je veux dire en résumé, c'est qu'il ne suffit pas d'examiner des figures d'arguments ni de classer les discours en genres ou en espèces. Ce qui importe, c'est de comprendre comment tous nos discours, même les plus quotidiens, composent des arguments et de ce fait, sont des argumentations. Il faut ainsi rendre compte des moyens et des processus de langage qui nous rendent capables d'argumenter quotidiennement. Autrement dit: en quoi et comment le langage favorise-t-il la génération d'arguments et de discours?

Le problème est complexe car il s'agit d'analyser et d'expliquer à la fois, et j'insiste sur ce «à la fois»:

1) comment des dispositions syntaxiques contribuent à organiser du sens;
2) comment réciproquement des visées sémantiques vont induire des agencements syntaxiques;
3) comment enfin, des manipulations pragmatiques vont orienter des enchaînements d'arguments.

Cela implique de refuser *a priori* les coupures traditionnelles entre syntaxe, sémantique et pragmatique, et pour ce faire, de tenter de construire un modèle de représentation des opérations du langage qui tienne compte à la fois, du "minimal" - le "local", c'est-à-dire les formes de la prédication -, et du "supérieur" - c'est-à-dire des opérations du discours. Ce modèle doit être nécessairement métalinguistique car il doit d'emblée combiner le niveau langagier au sens d'un rapport entre formes syntaxiques et jeux sémantiques, avec les niveaux cognitifs et représentationnels, lesquels vont traduire les différents types de rapport du discours et du sujet aux objets et aux situations.

Se placer méthodologiquement ainsi à un niveau qui serait antérieur à la syntaxe et à la sémantique, c'est se placer avant «l'objectivité» et donc travailler sur les modes de constitution de l'objet. Par exemple, dans les *Topiques* d'Aristote, pour travailler sur ce que peut être l'«homme», on ne posera pas cet objet comme connu, cerné, défini *a priori*. En d'autres termes, en acceptant la scission entre syntaxe et sémantique, on pose l'objet, mais on ne le construit pas: on ne rend pas compte de ce qu'opère un discours, une argumentation.

On considérera donc un premier niveau, qui est celui de l'acte de langage et de la relation sous-jacente à cet acte. On ne peut dire sans dire quelque chose de quelque chose. La relation de base constitutive de tout énoncé sera donc du type *xRy:* on pose quelque chose et on le met en relation avec autre chose:

Jean aime la soupe
Marie n'avait pas d'argument
Les chats aiment les souris

Cette relation de base observée à partir de ce qui est posé dans l'énoncé permet d'inférer les actions énonciatives qui sous-tendent chaque prédication. Prendre en compte cette dimension énonciative sous-jacente signifie intégrer dans l'analyse les marques indicielles du langage, à travers les différentes formes de la *deixis*, et les types d'actions que toute la production langagière implique, à savoir les dimensions illocutionnaires et allocutives. Il y a quatre grandes catégories de marques énonciatives: les interlocuteurs, le temps de l'allocution, son lieu et ses modalités, qui composent à chaque fois, la relation établie entre locuteur, interlocuteurs et énoncé.

La perspective énonciative que j'adopte suppose donc de travailler à la fois sur les aspects indiciels du langage - le temps, les pronoms, les verbes de parole - et sur les actions du langage telles qu'elles sont manifestées dans les instances du discours.

Jean aime la soupe c'est-à-dire: «ce que Jean aime, c'est la soupe», ou encore «il y a de la soupe, Jean aime ça, il la mangera» ou encore «tu peux faire de la soupe, Jean la mangera».

Marie n'avait pas d'arguments c'est-à-dire: «Marie ne pouvait répondre ni s'expliquer cette fois-là» ou encore «sur ce point précis, Marie n'avait pas d'arguments à opposer; elle a été convaincue» ou encore «Marie n'avait pas su défendre son point de vue ce jour-là; aujourd'hui il en irait autrement».

Les chats aiment les souris c'est-à-dire que s'il y a une caractéristique commune à tous les chats, c'est «leur amour pour les souris», mais si mon interlocuteur sait que les chats mangent les souris, il comprendra que j'évoque une curieuse forme d'amour et cette connivence nous permet de considérer ironiquement une propriété des chats tout aussi cruelle qu'utile.

Ces quelques petits exemples permettent deux observations:

1) On retrouve là les problèmes classiques de la thématisation et de la prédication que travaille chaque mise en forme du sens, chaque acte de langage, mais il importe de réaborder ces problèmes dans une perspective cognitive, c'est-à-dire imbriquant à la fois, les actions du sujet sur du sens et les actions de ce sujet vis-à-vis d'autrui.
2) De ce point de vue, il est manifeste que tout énoncé est porteur de bien plus d'actions sémantiques qu'il n'en marque syntaxiquement. Cela peut s'appeler parfois «ambiguïté»; en vérité, il s'agit de cette plasticité inhérente au langage et qui lui permet de s'ajuster en permanence à un nombre considérable de situations et d'interlocutions.

Cette nécessité d'ajustement quotidien du langage aux choses et aux rencontres, il serait impossible qu'elle se fasse sous forme de formules répertoriables, à la limite pragmatiquement conventionnelles. Le catalogue serait trop vaste; nous n'aurions pas assez d'une vie pour les apprendre toutes. Il faut donc bien qu'elle repose sur une capacité combinatoire inhérente à l'activité de langage, c'est-à-dire à la langue mise en action. Cette évidence combinatoire ne peut qu'être tributaire d'opérations dont la finalité est de justement permettre nos manipulations quotidiennes du langage et qu'on ne peut repérer qu'à un certain niveau métalinguistique. Si on veut définir ces opérations, cela ne peut se faire que dans une perspective cognitive. Ces opérations ont une double mission:

1) ajuster des formes d'agencement linguistique à des visées de sens;
2) recombiner en permanence les rapports entre sujets et objets, entre sujets et interlocuteurs, entre sujets et représentations concrètes ou abstraites du monde.

Les opérations de langage fonctionnent donc, d'abord comme indices internes de reconnaissance et de compréhension du sémantique, ensuite comme instructions externes de lecture des conditions pragmatiques de production et de formulation d'un énoncé ou d'un discours.

Ainsi, si nous reprenons les concepts classiques de thématisation et de prédication, ils traduisent bien ce fait essentiel que toute énonciation désigne quelque chose et en dit quelque chose, qu'on ne peut donc cognitivement parler d'un objet sans lui affecter une caractéristique, une propriété ni parler d'une situation concrète ou d'un état abstrait des choses sans leur affecter un certain mode d'être, un statut spécifique. Et c'est sur ces éléments même minimaux que le lecteur ou l'auditeur se fondera pour comprendre, interpréter, juger.

Pierre sait le russe, du point de vue thématique, cela peut s'interpréter aussi bien comme "c'est Pierre qui sait le russe" ou "ce que Pierre sait, c'est le russe" ou encore "il y a au moins une chose que Pierre sait, c'est le russe" ou enfin "il y a Pierre qui sait le russe"; du point de vue prédicatif, ce qui est attribué à Pierre, c'est cette propriété de savoir le russe, laquelle peut être donc interprétée selon une échelle de valorisation dépendant à chaque fois de la situation d'énonciation.

On voit donc que déjà, au simple niveau de l'énoncé, la prédication ne serait-ce que d'une seule propriété à un sujet, à un objet ou à une situation s'impose comme construction d'une caractérisation de ce sujet, de cet objet ou de cette situation. Chaque énoncé est une façon de présenter les choses et de ce point de vue, il est d'emblée argumentatif. On peut imaginer que l'argumentation s'identifie aux formes de la persuasion et de la conviction. On peut supposer encore qu'elle est le mode par lequel le discours ordinaire s'efforce de prouver sans démontrer des opinions. Ma conception est que le premier sens véritable du terme "argumentation" est celui de "présentation": présentation des choses et présentation à chaque fois, d'un certain rapport d'un sujet au monde et aux autres, de même qu'on dit en français, "l'argument" d'une pièce de théâtre ou qu'en espagnol ancien, *"argumento"* désignait l'apparence ou le vêtement de quelqu'un.

Argumenter en conséquence, c'est d'abord attribuer des propriétés aux choses et déterminer des modes d'existence de ces choses en situations. De ce point de vue, c'est surtout pour un sujet à chaque fois, affirmer une certaine position vis-à-vis de ses propres perceptions en regard de

connaissances admises ou controversées, en regard encore des opinions connues ou supposées d'autrui. Et pour ce faire, il lui faut choisir de «présenter» de ce qu'il choisit des choses, ou plus précisément de leurs représentations connues ou supposées.

Dès l'origine donc, au sens de la plus simple expression, nous sommes toujours en situation de devoir représenter par le langage et de travailler sur des représentations antérieures ou nouvelles du monde. Il nous faut argumenter en permanence nos propres connaissances ou opinions du monde et par là, tenter de nous présenter, de nous affirmer. Cela revient à dire que toute argumentation exprime une certaine inscription cognitive de son sujet dans le monde sous la forme de ce travail de connaissance qu'il doit assurer à travers son langage et son discours.

Toute argumentation d'un sujet suppose donc la mise en oeuvre d'actions de sens travaillant sur des représentations du monde et le rapport entre ce sujet et ces représentations. Ces actions sont tributaires à la fois de ce qui existe, à savoir effectivement des représentations antérieures à travailler, et des moyens pour le faire, à savoir le langage. Les fonctionnements de celui-ci nous sont décrits classiquement par la grammaire, mais celle-ci n'est qu'un système de normes assurant la stabilisation des repères fonctionnels pour favoriser l'intercompréhension. À ce niveau, nous ne faisons qu'effectivement respecter et manipuler des règles d'agencement pour être compris et reconnus des locuteurs de notre communauté.

Mais si nous voulons agir sur des sens et ainsi fabriquer du sens, il faut bien que nous jouions sur ces repères fonctionnels en les déplaçant vers un autre niveau qu'on peut qualifier à la fois de cognitif au sens d'opérations sémantiques marquant des positions du sujet vis-à-vis de ce qu'il évoque et de langagier au sens d'opérations métalinguistiques marquant le rapport du langage aux choses. Ces deux types d'opérations vont sous-tendre les combinatoires d'opérations discursives et argumentatives.

Je vais m'efforcer maintenant de définir et de motiver l'existence de ces opérations. Si on admet encore qu'elles interviennent aux niveaux métalinguistique et métacognitif, on comprendra qu'elles sont de nature générique et nécessairement en nombre limité, mais suffisamment souples pour assurer nos ajustements quotidiens aux situations et au système même du langage.

1. Les opérations cognitives peuvent être analytiquement décomposées comme suit:

1.1 Des identifications, dans le sens qu'il s'agit pour tout acte de langage de marquer la désignation, c'est-à-dire "l'existence" de quelque chose, sous forme de nomination d'un objet, d'une situation, d'une notion. En conséquence, **toute identification revient à une différenciation:** on choisit de parler de ceci plutôt que de cela. Pour identifier et donc différencier, il faut encore compléter ce qui est désigné en lui attribuant des caractéristiques, des propriétés, une certaine "nature":
Un canard, ça vit des années (sous entendu par rapport à d'autres volatiles).
Les films japonais, je trouve ça magnifique (il y en a qui n'aiment pas).
Sa maison, c'est lui qui l'a réparée (beaucoup ne savent pas le faire).

1.2 Des stabilisations impliquant des déstabilisations: la finalité de toute énonciation est soit de confirmer ce qui est donné comme «existant» et «stable» soit de le remettre en cause, de le «négocier». Autrement dit, il s'agira tantôt de confirmer des sens déjà construits, de clôturer en quelque sorte des champs de signification attribués à des objets ou à des représentations du monde, tantôt de déplacer les frontières de ces champs de signification pour en reconstruire le sens, et dans ce dernier cas bien sûr pour déstabiliser d'autres conceptions, d'autres représentations du monde.

Il en est ainsi, par exemple, des aventures historiques du "microbe", qui selon une progression historique, depuis sa découverte par Pasteur, va d'abord se stabiliser dans un certain champ de signification scientifique puis, par déstabilisation ou transfert, glisser vers d'autres champs de signification sociale, champs producteurs dès lors de multiples argumentations.

> *Le microbe, avant comme après 1878, date à laquelle il est «baptisé» est aussi bien un objet biologique qu'un objet médical, un objet juridique relevant de la législation, un objet économique relevant des brevets, un objet d'enseignement qu'un objet de moralisation.*
>
> (Salomon-Bayet, 1986)

1.3 Des appropriations associées à des désappropriations: tout acte de langage va marquer et particulariser le rapport de son sujet vis-à-vis de ce qu'il énonce et surtout vis-à-vis des types d'univers qu'il choisit d'évoquer. Ce sont tous les jeux de modalités permettant au sujet de créer ou non une "distance" vis-à-vis de ce qu'il énonce, c'est-à-dire de "marquer" ainsi qu'il y adhère ou pas, selon tous les niveaux possibles de conviction, de croyance, de certitude ou de prudence. Les appropriations correspondent donc à ce qu'on peut nommer des «prises en charge» de certains référents par le sujet et

réciproquement, les désappropriations marqueront son désengagement vis-à-vis d'autres discours ou d'autres univers que ceux qu'il évoque. C'est à ce prix que s'instaure dans chaque discours l'originalité supposée ou reconnue d'un sujet.

«Je travaille sur la logique de l'argumentation; je suis un logicien malpropre» (sous-entendu: je m'intéresse à une logique naturelle qui n'est pas la logique formelle considérée comme "pure"; pardonnez-moi de ne point participer aux "essences" mathématiques de la logique; acceptez, si vous le pouvez, mon domaine de recherche...)

2. **Les opérations de langage** assurant ce travail cognitif du discours sur des représentations vont être alors génétiquement et au niveau même de chaque énoncé:

   2.1 **Des localisations qui reviennent nécessairement à des identifications:** pour parler de quelque chose, il faut le localiser dans le temps, dans l'espace, dans une situation et c'est cette localisation même qui va permettre d'identifier ce quelque chose.

   «Le livre est sur la table» : il y a quelque chose sur la table et c'est un livre: le livre dont je parle est sur la table; si tu veux le livre, il est sur la table.

   Du point de vue linguistique, les opérations de localisation et d'identification empruntent aussi bien les formes de la *deixis* (pronoms, marqueurs spatio-temporels, anaphoriques) que celles classiques de la dénomination: lexiques standardisés ou en émergence. Ce qui est important ici, du point de vue cognitif, c'est qu'à ce niveau même de l'énoncé, vont être générés, de par les choix lexicaux et d'agencement syntaxico-sématiques, ce que Langacker (1987) nomme des «relations de base conceptuelles»: identités, associations, inclusions.

   «Le livre est sur la table» : j'identifie un objet livre, je l'associe à un objet support, la table et j'inclus ainsi l'ensemble dans une configuration spatiale (livre et table) et temporelle (c'est maintenant qu'il y a un livre sur la table).

   «En démocratie, le peuple vote pour ses représentants»: j'identifie l'objet du régime politique nommé «démocratie» et je l'associe à l'exercice du droit de vote: ce droit est alors inclus dans la notion de démocratie.

2.2 Des différenciations qui fondent des déterminations: on n'identifie pas sans différencier en retour, c'est-à-dire qu'il faut toujours distinguer, séparer l'objet dont on parle d'autres objets qui pourraient s'avérer proches ou semblables. Pour bien différencier ce dont on parle de ce dont il ne s'agit pas, il faut donc non seulement localiser, identifier mais aussi déterminer l'objet de discours. Les opérations de détermination, ce sont toutes les caractérisations de cet objet: qualifications, attributions de propriétés, quantifications, types de procès qui vont spécifier des modes d'être de cet objet ou de cette situation du discours.

«La démocratie, ce n'est pas le régime totalitaire: le peuple peut s'exprimer, il a le droit de vote» : l'objet "démocratie" est identifié comme se différenciant de l'objet "régime totalitaire" ; il est construit comme notion en lui attribuant une propriété qui est celle offerte aux citoyens de pouvoir voter; sous-entendant que tel n'est pas le cas en régime totalitaire; et cette propriété est avancée comme essentielle pour fonder la détermination réciproque des deux notions, et par suite leur différenciation voire leur opposition.

3. Les opérations de discours constitutives en conséquence de toute argumentation vont résulter de cette imbrication entre opérations cognitives et opérations langagières. Ce seront:

3.1 Des opérations de sélection: tout discours va choisir et sélectionner les objets dont il traitera: acteurs, situations, processus, événements, notions. C'est sa visée et cela au travers de thématisations, fondées effectivement sur des identifications et des déterminations successives. Par ces opérations de sélection, d'abord de type lexical puis associant des qualifications à des termes, on va stabiliser des références et exclure d'autres représentations:

> *Le vote du 8 mai? Le rejet de la xénophobie, de la France «à deux vitesses», mais aussi de l'agitation politique qui a conduit la France à deux doigts de la rupture des relations diplomatiques avec le Canada pour une affaire de morues, qui a produit vingt-cinq morts électoraux en Nouvelle-Calédonie.*
>
> (M. Rocard, Le Monde, 31/5/88)

Il s'agit ici de marquer que la victoire socialiste aux élections de mai 1988 marque le changement et la rupture vis-à-vis d'un régime politique antérieur qui a cumulé les injustices et les échecs. L'orateur sélectionne donc un certain nombre de notions supposées chaleureuses et humaines, différenciées en contrepoint - le rejet de la xénophobie, de la France à deux vitesses, c'est-à-dire à deux régimes sociaux: les nantis et les exclus - et leur associe à titre d'images, un certain nombre de faits avancés comme

exemplaires d'erreurs politiques: le conflit avec le Canada, les troubles mortels en Nouvelle-Calédonie. Tout cela, c'était les autres...

3.2 Des opérations de caractérisation: ce seront tous les types de qualifications, au sens de propriétés ou de caractéristiques affectées à ces objets du discours: attributs, "essences", "natures", circonstances, qualificatifs:

«La plus belle jeune fille de Moscou est gracieuse, pleine de charme, ravissante, se distingue par son bon goût et par le sens de l'humour».

(Commentaire de l'agence Tass sur l'élection du 12 juin 1988 d'une reine de beauté dans la capitale soviétique).

L'innovation que constitue l'élection d'une "miss soviétique" pourrait être perçue comme peu conforme à la tradition pudique socialiste. Le commentateur légitime donc cette élection par des qualificatifs qui évitent prudemment les mensurations physiques et énumèrent les caractéristiques générales et surtout spirituelles de la miss en question. Après tout, son élection, elle peut aussi la devoir à son sens de l'humour...

3.3 Des opérations de détermination qui vont ancrer les objets ainsi sélectionnés et qualifiés dans des modalités d'existence d'une part, sous forme de repères spatio-temporels authentifiant ces existences, et d'autre part, en les identifiant vis-à-vis d'autres représentations ou situations: cela par tout un jeu d'intégrations et d'exclusions.

> *L'enquête préliminaire a abouti à un certain nombre de résultats et je n'ai été saisi, à ce moment, d'aucune demande. Mais je tiens à dire que je n'ai pas d'éléments qui me permettraient de faire obstacle à l'ouverture d'une information judiciaire. Je pense que la justice doit accomplir son travail, mais l'armée doit être respectée.*
>
> (J.P. Chevènement, Le Monde, 1/6/88)

Il s'agit ici à la fois, de déterminer que le ministre des armées ne fait pas obstacle à la justice pour juger certains comportements militaires, mais qu'en même temps, on ne peut faire n'importe quoi car il faut respecter l'armée...

Les configurations discursives combinant ces opérations de sélection, caractérisation et détermination d'objets et de situations du discours, sont toujours nécessairement orientées vers la constitution de jugements répondant à chaque fois, à des visées argumentatives.

3.4 Les opérations de jugement: elles vont intervenir aussi bien à l'origine qu'au terme de parcours locaux ou généraux du discours, au titre soit de conséquences de ce qui a été avancé soit d'origines de ce qui va suivre. Ces jugements visent à la généralité sous forme de postulats ou de règles ou de lois données pour comprendre un fait, une situation, une notion. Ces jugements opèrent donc sur des représentations en avançant des "repères" - des faits, objets ou événements - pour interpréter à chaque fois, un certain état des choses et pour ce faire, ils établissent des «frontières» entre ce que le discours dit être et ce qu'il dit ne pas être ou ne pas devoir considérer. Cognitivement, tout processus de jugement dans une argumentation s'opère au travers de stratégies d'inclusion et d'exclusion ou d'effacement en vue de la constitution de domaines de sens. Toute argumentation revient ainsi à un jeu d'images visant à établir le pouvoir du discours en vue de stabiliser des représentations sinon des stéréotypes.

En résumé, ce que tout discours opère en permanence ainsi, ce sont: (i) des *sélections:* les «objets» dont il choisit de traiter; (ii) des *qualifications:* l'attribution de propriétés ou de caractéristiques à ces objets; (iii) des *déterminations:* des *placements* repérant ces «objets» sous formes de «modes d'existences» qui vont leur être attribués; (iv) tout cela convergeant opportunément vers des *jugements* ou réciproquement, à partir de jugements initiaux, s'instaurant comme *arguments* développés à partir de ces jugements.

Ainsi en va-t-il de ces exemples empruntés au corpus d'enquêtes d'un ami sociologue genevois (Windisch, 1990):

(i) *«La Suisse, mon pays natal, le pays qu'on m'a appris à aimer, à chérir, à vénérer, c'est plus du tout ça pour les jeunes maintenant»*. (Ce qui est sélectionné et donc identifié, c'est "une Suisse" qui est celle du sujet, dont la qualification déterminante était qu'elle était "celle qu'on apprenait à aimer et vénérer" (i.e.: on était «déterminé» pour l'aimer), et cela induit et favorise la vraie visée du discours, à savoir un *jugement de différenciation* vis-à-vis des "jeunes suisses" qui ne sont plus «formés» *ad hoc*, donc: «rien ne va plus dans l'éducation et la morale suisses...);
(ii) *«D'abord parce que la Suisse a été envahie par l'étranger. La Suisse maintenant, surtout les jeunes, veulent singer l'étranger, ils croient que ça c'est formidable. Moi j'en sais quelque chose...»* (Ici le jugement est initial: "la Suisse est envahie", mais elle est envahie doublement: par les étrangers bien sûr, et par ses propres jeunes qui oublient "d'être suisses". À partir donc d'une double différenciation "en miroir" (les étrangers/les jeunes suisses), l'argumentation du sujet vise,

en prenant appui sur un argument xénophobique, à pointer la propre attitude des jeunes suisses, source de danger encore plus grande... Et argument final de distinction-différenciation absolue: "moi, j'en sais quelque chose...").

Enfin, toujours dans un souci d'illustration, je prendrai pour conclure et illustrer ce qui précède, quelques exemples, encore empruntés au "regard des autres", dans une revue de presse parue en 1990 (*Libération,* 26-27/5/90) à propos du développement récent de mouvements d'extrême-droite en France, référant au parti et au personnage de Monsieur Le Pen, dans le contexte de 'l'affaire dite de Carpentras' (10/5/90) où des sépultures juives furent souillées.

Le journal espagnol *El Pais* déclare: «Le phénomène *Le Pen correspond bien à la vague de nationalisme extrémiste et d'antisémitisme qui, bien que minoritaire, se développe dans l'Est européen*».

Le phénomène français est donc minorisé puisque recadré dans un contexte européen où se développent à nouveau les pulsions nationalistes et antisémites, particulièrement à l'est. Cette stratégie d'ouverture du domaine en relativisant le phénomène français est confortée par la minorisation de Monsieur Le Pen qu'opère le même journal: «Il ressemble à un charcutier bas sur pattes, complexé, d'une enfance marquée par OEdipe, avec toutes nos excuses pour Oedipe et les charcutiers qui sont des gens très bien».

Le journal britannique *Guardian* est plus pessimiste en isolant directement le cas français: *«Si on ne trouve pas un moyen pour neutraliser cet homme politique rusé et cynique, l'agonie raciste de la France se prolongera sans aucun doute»*. Monsieur Le Pen est donc, pour ce journal, extrêmement dangereux, jugement appuyé sur les propriétés de ruse et de cynisme du personnage. En conséquence, la France est en agonie. Et pour s'en sortir, la stratégie avancée ici est que la France doit exorciser un élément plus profond que le «racisme des rues», à savoir: *«le rôle joué dans la déportation des Juifs par de respectables officiels de Vichy»*. Autrement dit: on développe la représentation du mal en remontant à ses origines historiques, à savoir le régime de collaboration sous occupation allemande de 1940 à 1945.

Le quotidien néerlandais *De Volkskrant* titre: *«La douce France est dégoûtée d'elle-même»*. Et le quotidien du soir *NRC Handelsblad* attribue cette rechute raciste française au compte du *«gouvernement, du Parlement, et de la justice qui ont trop longtemps laissé se développer ce phénomène inquiétant»*. La stratégie est ici de centrer sur l'impuissance politique et juridique française face après tout, à ce qui n'est qu'un phénomène interne, mais singulièrement contradictoire avec l'image classique de *«la douce France»* et qu'il faut extirper religieusement

comme diabolique puisque le même journal compare le phénomène à une résurgence moyenâgeuse.

Enfin, les hebdomadaires allemands *Der Speigel* et *Die Zeit* se sont efforcé de révéler les racines du drame en rappelant que la France n'a *«jamais réglé ses comptes avec Vichy»*. La stratégie est donc d'insister sur le mal français. Ce que commente l'écrivain juif allemand Edgar Hilsenrad en déclarant: *«Moins on parle des juifs, mieux l'Allemagne se porte»*. Stratégie classique: il y a les autres et nous...

J'achèverai ici cet exposé en priant d'en excuser le schématisme. Bien des développements plus sophistiqués seraient possibles à propos d'argumentation. J'ai voulu insister sur cette nécessité qu'il y a, me semble-t-il, à devoir réinscrire tout modèle d'analyse des phénomènes argumentatifs à l'intérieur d'une théorisation des actions cognitives du sujet sur le discours et sur le rapport du discours aux *représentations* du monde.

BIBLIOGRAPHIE

Angenot, M. (1982). *La parole pamphlétaire*. Paris: Éditions Payot.

Grize, J.B. (1982). *De la logique à l'argumentation*. Genève: Éditions Droz.

Grize, J.B. (1990). *Logique et langage*. Paris-Gap: Éditions Ophrys.

Perelman, C., Olbrechts-Tyteca, L. (1958). *La Nouvelle Rhétorique. Traité de l'Argumentation*. Paris: Presses Universitaires de France.

Langacker, R. W. (1987). *Foundations of Cognitive Grammar*. Stanford University Press.

Salomon-Bayet, C. (1986). *Pasteur et la révolution pastorienne*. Paris: Payot.

Toulmin, S. (1958). *The Uses of Argument*. Cambridge: University Press.

Van Eemeren, F., Grootendorst, R., Kruiger, T. (1987). *Handbook of Argumentation Theory. A critical Study of classical Backgrounds and modern Studies*. Dordrecht Providence: Foris Publications.

Vignaux, G. (1976). *L'Argumentation. Essai d'une logique discursive*. Genève: Édition Droz.

Vignaux, G. (1980).«De la simplicité comme argument». *Juges et procureurs romains (Y. Lemoine, éd.), Recherches*, 161-187.

Vignaux, G. (1988). *Le Discours, acteur du monde. Énonciation, argumentation et cognition*, Paris-Gap, Ophrys.

Windisch, U. (1990). *Le Prêt-à-Penser. Les formes de la communication et de l'argumentation quotidiennes*. Lausanne, L'Âge d'Homme.

Des exemplaires du présent document sont en vente à l'adresse suivante:

Centre Interdisciplinaire de Recherche sur
l'Apprentissage et le Développement en Education
Université du Québec à Montréal
C.P. 8888, Succ. A,
Montréal, Québec
H3C 3P8

Publié par le Centre Interdisciplinaire de Recherche sur l'Apprentissage et le Développement en Education
Université du Québec à Montréal
Conception graphique: Pierrette Précourt